

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 11

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

16 DEC. 2014

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Bureau du Courrier

L'an deux mille quatorze, le quatre décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe PLISSON, en la salle du Conseil de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud-et-Saint Louis

Date de convocation : 24 Novembre 2014

Etaient Présents : Mmes GOT - JUNIN - MM BUSSEREAU – BIROT - CORSAN-FERCHAUD – HILLAIRET - PLISSON – QUESSON - SUBRENAT

Pouvoir : M. GIRAUD a donné pouvoir à M. PLISSON

Délibération N°2014-02- 047: Mise en place d'un observatoire halieutique sur l'estuaire – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Vu le CGCT ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés et notamment ses Dispositions Rh 3, Rh4 et Rh 5;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation liée à la mise en place d'un observatoire halieutique sur l'estuaire en 2015, dont le coût total est de 36 000 € (18 000 € de poste d'animateur à 40 % d'un équivalent temps plein, 3 000 € de frais de déplacements, 10 000 € de frais d'extraction de données auprès des partenaires et 5 000 € de frais de réalisation et diffusion des carnets de pêche) d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention de 18 000 € soit 50% auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud-et-Saint Louis le 4 décembre 2014

Le Président

SMIDDEST

Philippe PLISSON